

Année de la Formation/Domaine/Mention : M1 / DEG / Droit Notarial												Code Diplôme : ABMDNO1			Date approbation Composante : 12/06/2025						
Parcours-type : Droit Notarial												Code VDI : 106			Date approbation/présentation CFVU : 24/06/2025						
Parcours pédagogique (le cas échéant) :												N° de version dans l'accréditation : ABM1CI			5						
Responsable de la Formation : M. Michel FARGE												Code VET : 211			Formation Initiale/Formations Continue						
Responsable de l'Année : M. Michel FARGE												Présentiel									
Intitulé Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP : <a href="#">38973</a>	N° Bloc :	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	VET porteuse	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	Contrôle des connaissances et compétences						Nombre d'heures					
										1ère session				Session de seconde chance		CM	TD	CM/TD	TP		
SEMESTRE 1																					
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	<b>Unité 1 - Régimes matrimoniaux et droit international privé général</b>					O	15	14												
		Droit des régimes matrimoniaux		M1/JPP/JPP M1/DT PRIVE/DCP M1/DT PRIVE/DPF	NOT. ABM1CI 211	ABX737CP			7	Ecrit et/ou oral	40%	Ecrit	60%	oui	40%	Ecrit et/ou oral	60%	32	13,5		
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	<b>Unité 2 - Actes Juridiques de la pratique notariale</b>			= DIP classique?	JPP ABM1AI 211	ABX701CP		7	Ecrit et/ou oral	40%	Ecrit	60%	oui	40%	Ecrit et/ou oral	60%	32	13,5		
		Droit de la construction		M1/DT PRIVE/DCP	NOT. ABM1CI 211	ABX707CN			4							Ecrit et/ou oral	100%				
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	<b>Unité 3 - Fiscalité des entreprises 1</b>			M1/JPP/JPP M1/DT PRIVE/DCP M1/DT PRIVE/DPF M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/DT DES AFFAIRES/DEJCA M1/DT DES AFFAIRES/BOP M1/DT DES AFFAIRES/DT SOCIAL M1/PI/PI	DCP ABM1CP 221	ABX736CN		6							Ecrit et/ou oral	100%				
		Droit Fiscal (résultats de l'entreprise)		M1/DT DES AFFAIRES/DEJCA M1/DT DES AFFAIRES/BOP M1/DT DES AFFAIRES/DT SOCIAL	DEJCA ABM1JD 211	ABX713CN			6							Ecrit et/ou oral	100%	32			
		<b>Bonification 1</b>					B		2												
		Sport							2												
		Langue							2												
		ETC du SET							2												
		<b>Bonification 2</b>					B		1												
		Engagement étudiant							1												
												Total ECTS / Semestre	30					Total Nbre d'heures	152,00	27,00	0,00

Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (fiche RNCP)	N° RNCP : <a href="#">38973</a> N° Bloc :	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	VET porteuse	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	Contrôle des connaissances et compétences							Nombre d'heures																	
									1ère session				Session de seconde chance			CM	TD	CM/TD	TP														
									Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %																	
SEMESTRE 2																																	
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	Unité 1 - Successions et fiscalités des entreprises 2							0	12	12																						
		Droit des successions et droit des libéralités	M1/PRIVE/DCP M1/PRIVE/DPF	NOT. ABM1CI 211	ABX842CP				6	Ecrit et/ou oral	40%	Ecrit	60%		40%	Ecrit et/ou oral	60%	32	13,5														
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	Droit fiscal - patrimoine de l'entreprise	M1/DT DES AFFAIRES/DEJCA M1/DT DES AFFAIRES/BOP M1/DT DES AFFAIRES/DT SOCIAL	BOP ABM1OP 210	ABX813CP				6	Ecrit et/ou oral	40%	Ecrit	60%		40%	Ecrit et/ou oral	60%	32	13,5														
		Unité 2 - Droit des affaires et droit international privé des personnes							0	12	14																						
		Droit international privé approfondi	M1/PRIVE/DPF	DPF ABM1BF 211	ABX844CN				3							Ecrit et/ou oral	100%		Ecrit et/ou oral	100%	24												
		Droit des entreprises en difficulté	M1/JPP/JPP M1/DT PRIVE/DCP M1/DT DES AFFAIRES/DEJCA M1/DT DES AFFAIRES/BOP M1/DT DES AFFAIRES/DT SOCIAL M1/PI/PI	SOC. ABM1DS 211	ABX803CN				3							Ecrit et/ou oral	100%		Ecrit et/ou oral	100%	24												
		Droit des sûretés	M1/JPP/JPP M1/DT PRIVE/DCP M1/DT PRIVE/DPF M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/DT DES AFFAIRES/DEJCA M1/DT DES AFFAIRES/BOP M1/DT DES AFFAIRES/DT SOCIAL M1/PI/PI	DCP ABM1CP 221	ABX841CN				4							Ecrit et/ou oral	100%		Ecrit et/ou oral	100%	32												
		Droit des sociétés	M1/DT PRIVE/DCP M1/DT DES AFFAIRES/DEJCA M1/DT DES AFFAIRES/BOP M1/DT DES AFFAIRES/DT SOCIAL M1/PI/PI	DEJCA ABM1JD 211	ABX814CN				4							Ecrit et/ou oral	100%		Ecrit et/ou oral	100%	32												
		Unité 3 - Approche historique							0	3	2																						
		Histoire du droit de la famille	M1/DT PRIVE/DPF	DPF ABM1BF 211	ABX808CN				2							Ecrit et/ou oral	100%		Ecrit et/ou oral	100%	18												
	BC01	Unité 4 - Ouverture et professionnalisation							0	3	2																						
		Anglais Juridique														Ecrit ou Oral	100%		oui	100%													
		Professionnalisation																			27												
		Bonification 1							B		2										18												
		Sport								2																							
		Langue								2																							
		ETC du SET								2																							
		Bonification 2							B		1																						
		Engagement étudiant								1																							
Total ECTS / Semestre									30	Total Nbre d'heures																							
<b>Commentaire :</b>																																	
L'étudiant peut suivre, au titre de la bonification 1, un enseignement supplémentaire de langues ou de sport, ou un ETC du SET. Si les étudiants choisissent plusieurs matières, seule la meilleure note est prise en compte pour établir cette bonification 1. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification au total général du semestre sans conséquences sur le nombre de crédits.																																	
Une bonification "Engagement étudiant" est également proposée au semestre 1 et au semestre 2 (v. RDE).																																	
Les bonifications sont facultatives et peuvent être cumulables : bonif 1 (hors engagement associatif et syndical) + bonif 2.																																	
En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées.																																	

Commentaire :

L'étudiant peut suivre, au titre de la bonification 1, un enseignement supplémentaire de langues ou de sport, ou un ETC du SET. Si les étudiants choisissent plusieurs matières, seule la meilleure note est prise en compte pour établir cette bonification 1. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification au total général du semestre sans conséquences sur le nombre de crédits.

Une bonification "Engagement étudiant" est également proposée au semestre 1 et au semestre 2 (v. RDE).

Les bonifications sont facultatives et peuvent être cumulables : bonif 1 (hors engagement associatif et syndical) + bonif 2.

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées.